

SOINS À DOMICILE ET EN MILIEU COMMUNAUTAIRE, FORMATION DES INFIRMIÈRES DANS LE CADRE DE L'INITIATIVE SUR LE DIABÈTE CHEZ LES AUTOCHTONES (IDA) – YUKON

Numéro de l'ICD et année financière: HC-P076 (2022-2023)

NOTE : Ce document présente les exigences en matière de rapports pour l'ICD no HC-P076. Il ne s'agit pas d'un modèle de rapport ni d'un outil de collecte de données. Le cas échéant, les modèles de rapport, les guides et les outils de collecte de données qui vous aideront à respecter vos exigences en matière de rapports vous seront fournis par votre bureau régional. Veuillez communiquer avec votre [bureau régional de la DGSPNI-SAC](#) si vous n'avez pas reçu de copie des documents, ou si vous avez des questions ou besoin d'aide.

Exigences du programme en matière de rapports :

Contexte

L'intention et l'objectif global du financement de la formation de personnel infirmier en soins à domicile et en milieu communautaire (SDMC) dans le cadre de l'Initiative sur le diabète chez les Autochtones (IDA) est de 1) d'offrir des possibilités de formation (tant en personne qu'à distance) au personnel infirmier en SDMC afin d'améliorer les aptitudes et les compétences ou de faciliter la certification dans les soins et la gestion des clients atteints de diabète et d'autres maladies chroniques, et d'apprendre des stratégies efficaces pour améliorer la gestion des maladies chroniques; et 2) d'instaurer des occasions de mentorat communautaire, telles que des ateliers de perfectionnement des compétences et des forums ciblés pour l'échange de renseignements.

Les activités de formation des infirmiers et infirmières en SDMC doivent :

- cibler les infirmiers et infirmières en SDMC (infirmiers et infirmières autorisés, infirmiers et infirmières auxiliaires autorisés) en vue d'améliorer leurs aptitudes et leurs compétences;
- être fondées sur des directives de pratique clinique établies et des activités de formation fondées sur des données probantes certifiées, offertes par un établissement d'enseignement accrédité ou par un expert en contenu établi;
- être conforme aux lignes directrices et aux protocoles PT en matière de soins et de traitements (p. ex., le soin des plaies);
- être fondées sur les évaluations régulières, les besoins des infirmières en matière d'apprentissage et l'évaluation des résultats de la formation.

Veuillez remplir le tableau ci-dessous en utilisant une ligne distincte, et remplir chaque colonne, pour chaque cours de formation :

Type de formation ou cours de formation (indiquez le nom du cours, de la formation, du programme, etc.)	Total des fonds reçus pour la formation des infirmières dans le cadre de l'IDA	Montant dépensé pour la formation	Nombre d'infirmières et de travailleurs de soutien à domicile et en milieu communautaire ayant suivi la formation	Nombre d'infirmières et de travailleurs de soutien à domicile et en milieu communautaire ayant terminé la formation

Autres commentaires

Cette section est facultative et peut comprendre les pratiques exemplaires, les défis possibles, les leçons apprises, les incidences ou les réussites de la formation, la façon dont les fonds de formation ont été utilisés, etc.